

## REUNION DU 12 SEPTEMBRE 2014

### CONVOCATION DU 05 SEPTEMBRE 2014

Tous les membres en exercice étaient présents.

Monsieur le Maire propose l'approbation du compte rendu de la séance du 04 juillet 2014.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### EVOCATION DE LA REUNION COM.COM du pays de Maurs.

- Les quatre communautés de communes de la Châtaigneraie projettent de fusionner afin d'obtenir un bassin de vie d'environ 20 000 habitants.

Le but est de mutualiser et de mettre les compétences en commun.

- Une nouvelle déchetterie ouvrira prochainement Zone de Laborie à Maurs, une étude est en cours pour le traitement des déchets.

### ADAP

Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, un agenda devra être fourni avec un échéancier afin de mettre les bâtiments communaux aux normes « accessibilité » .

Toutes les communes de la communauté de communes ont déjà fourni l'agenda (sauf Montmurat).

### DEMATERIALISATION

L'e-Administration est obligatoire à partir de janvier 2015. Il faut prévoir le changement du matériel informatique.

Connexion numérique : une formation pour la gestion du site internet sur une journée est proposée pour une à quatre personnes par la Société NetSocial marketing

### RURALITIC

Le Cantal est un département en pointe et veut développer le haut débit par la fibre optique pour tous. 100 méga et fibre optique pour. L'usine et les particuliers

Le télé centre Cyber Cantal est libre depuis deux ans. Le département est d'accord pour relancer le fonctionnement du télé-centre

**Le conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents décide de valider le redémarrage du télé-centre..**

### CANTAL INGENIERIE ET TERRITOIRE

Il convient de désigner un représentant du conseil municipal afin de représenter notre collectivité au sein de son assemblée générale à Aurillac.

Les membres du conseil n'étant pas disponibles, Monsieur le Maire s'est proposé d'être délégué.

### TRAVAUX DE LA STATION D EPURATION

La décision a été prise de garder le chemin, l'enrochement en l'état ayant été refusé par l'ABF.

Il sera donc recouvert de terre végétale de plantations locales dans le cadre de Natura 2000.

Il serait envisagé de supprimer les plantes sur le marché de Mr Lapierre et de confier à Mr Serres la fourniture des plants.

Mr Serre a fourni des devis de fourniture de plants, le Conseil a donné son accord.

### DENEIGEMENT.

Le conseil est à la recherche de solutions pour assurer le déneigement des voies communales. Il a été suggéré de demander à la commune de Saint-Santin si la lame pouvait s'adapter à leur tracteur.

Le déneigement pourrait être aussi effectué par un entrepreneur disponible 24 /24.

En complément du déneigement, du sel doit être stocké à l'usine et sur différents points de la commune

### **EMPLOI D' UN AGENT COMMUNAL.**

Le conseil municipal souhaite évaluer les besoins sur l'année avant de prendre une décision.

L'emploi envisagé serait d'environ 20 heures par semaine

Des informations seront collectées concernant les emplois aidés

### **CROIX DES 3 EVEQUES.**

Inauguration le 21 septembre 2014, une réunion est programmée le lundi 15 septembre à Montredon.

A cette occasion le comité d'animation organise une randonnée. Le rendez vous est à la mairie à 10h.

### **DIVERS.**

Pour permettre l'élaboration d'un projet de réhabilitation de la maison Carrière ainsi que le projet d'enfouissement des réseaux, un changement de parcelle a été proposé entre la commune , parcelle n° 558, et la parcelle n° 551 appartenant à Mme Alcovero.

**Après débat, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents décide de valider l'échange.**

La croix de Lamoleirie est en très mauvais état et menace de s'écrouler, il est prévu de la restaurer et la déplacer de l'autre côté du chemin.

Un devis a été demandé à Mr Bouyssou et à Mr Lac.

Le conseil municipal soutien le projet d'un aménagement de la voirie pour faciliter l'obtention d'un CU sur la parcelle MASCOU

### **PROJETS.**

Chaque membre du conseil municipal a exprimé ses préférences pour l'aménagement de la commune:

- enfouissement du réseau électrique du bourg (de la station de pompage jusqu'à la maison Lavaurs, de chez Mr Loudières vers le cimetière) pour un montant d'environ 15 000 €
- aménagement des WC public, des gîtes (terrasse et pergola).
- agrandissement du cimetière (parking, columbarium)
- réfection de l'église (plafond de l'église, rampe de la tribune)
- bancs publics, plantation de fleurs, abris bus scolaire
- rangement de la grange
- maison Carrière (refaire la façade, gîte d'étape,...)

Le conseil Municipal se déterminera sur un programme de travaux en fonction des coûts et des priorités

### **SUBVENTIONS**

Le conseil municipal a décidé d'attribuer au Comité d'Animation une subvention de 1500 € pour sa participation à l'accueil de la Transhumance à Montmurat et l'organisation de la fête du village.

L'association Big Bang désire fleurir le village par la plantation de bulbes lors de ses stages « nature »

La commune participera à l'achat des bulbes.

**L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Le Maire propose la date du 10 octobre 2014 pour la prochaine réunion du conseil municipal et lève la séance.**